

Boileau sa mort tragique; ce *très-digne prestre* était alors âgé de cinquante ans environ, d'après son acte de décès; il fut inhumé dans la cour de la chapelle de la Sainte-Trinité, scise en l'église de Saint-Paul (1). On sait que par respect pour la tradition qui attestait la consécration miraculeuse de cette basilique, on n'enterrait pas dans ses nefs, mais seulement dans les chapellès et dans le cloître. D'après une délibération du Chapitre, rapportée par Severt (2), de mémoire d'homme on ne se souvient pas que personne ait reçu la sépulture dans l'intérieur de l'église Saint-Paul.

Pour trouver d'autres traces du passage en Beaujolais des descendants de la famille de Rancé, il faut maintenant nous transporter dans la petite paroisse des Sauvages, au-dessus de la montagne de Tarare, où le fief de la Rey se trouve situé (3).

(1) En présence de Barthélemy Gayot, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Paul et prieur de Terney (*sic*), de Pierre Gayot, très-digne prêtre, d'Hugues de Fromantes et de Pierre Baudry, ses parents et amis.

N'est-ce pas plutôt Ternand, dont le pricuré appartenait à messire Barthélemy Gayot, des seigneurs de la Rejasse, de la Claire, etc ? Quant à Hugues de Fromentes, ce doit être Hugues d'André, dont on lit aux archives du Rhône l'acte de foy et hommage pour Fromentes, château et fief dans la paroisse de Saint-Didier au Mont-d'Or, sous la date du 19 mars 1671. Il avait été échevin de Lyon, en 1658. La chapelle de la Sainte-Trinité, hors des murailles de l'église de Saint-Paul, était destinée à l'inhumation des chanoines, qui y célébraient alternativement. On y trouva pourtant les tombeaux de deux secrétaires du Roy, Jean-Baptiste du Lieu et Jérôme Lentillon, conseiller. C'est celle qui servait de nos jours au dépôt des morts, ajoute l'auteur de *Lyon ancien et moderne*, où je puise ces indications. Je dois ajouter qu'aujourd'hui c'est un dépôt ou magasin de chaises, loué malheureusement à un particulier qui occupe aussi la cour peuplée de tombeaux.

(2) *Hist. eccles. de Lyon*, p. 356 et 357.

(3) Il ne faut point le confondre avec celui du même nom, situé dans